



Personnes qualifiées

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

 Édition : 21 mai 2026  Mise à jour : 23 juillet 2026  Version 2

Informations générales

Type de dispositif : Appui à la coordination / Parcours

Parcours concernés

Gériatrie et maladies neurodégénératives

Personnes en situation de handicap



Mission

Contexte missions

Les personnes qualifiées s'adressent à toute personne prise en charge par un établissement ou service social ou médico-social qui rencontre un conflit ou un litige avec cette structure. Elles interviennent sur demande de l'utilisateur, de son représentant légal ou d'un proche, afin d'aider à faire valoir les droits des usagers dans le respect de leur dignité, intégrité, vie privée, sécurité et libre choix des prestations.

Liste des missions

- Intervenir sur demande en cas de conflit ou litige avec un établissement ou service social ou médico-social
- Informer l'utilisateur sur ses droits issus du Code de l'action sociale et des familles et autres textes applicables
- Écouter la personne et recueillir les éléments utiles à la compréhension du litige
- Favoriser ou rétablir le dialogue entre l'utilisateur et l'établissement ou service concerné
- Médiation entre la personne accompagnée et la structure
- Solliciter des explications auprès de l'établissement avec l'accord de la personne
- Attirer l'attention sur les dysfonctionnements constatés
- Formuler des recommandations à l'établissement ou service
- Rédiger un avis ou un rapport remis à la personne et, le cas échéant, aux autorités compétentes
- Signaler aux autorités (Préfet, Conseil départemental, ARS) les difficultés ou situations de maltraitance
- Accompagner la personne dans la défense de ses droits : dignité, intégrité, vie privée, sécurité, libre choix des prestations
- Garantir le respect du projet personnalisé, de la confidentialité et de l'information
- Faciliter l'accès au dossier ou aux informations concernant la personne

En synthèse

Ce dispositif permet à toute personne accompagnée dans un établissement ou service social ou médico-social de bénéficier d'un tiers indépendant et impartial pour l'aider à faire valoir ses droits en cas de conflit ou difficulté. Les personnes qualifiées jouent un



rôle de médiation, d'information et de soutien, sans pouvoir d'injonction, garantissant ainsi la protection des droits et la dignité des usagers.

Contraintes

Le dispositif est organisé au niveau départemental avec une liste officielle des personnes qualifiées désignées conjointement par la Préfecture, le Conseil départemental et l'ARS. L'intervention est toujours sur demande explicite de la personne concernée ou de son représentant. L'accès est gratuit pour l'utilisateur. La personne qualifiée intervient uniquement dans le cadre des établissements et services sociaux ou médico-sociaux du département.



Conditions d'accès

Niveau d'autonomie :

Personnes âgées en perte d'autonomie et Personnes en situation de handicap

Autres conditions :

L'intervention est possible uniquement sur demande explicite de la personne accompagnée, de son représentant légal ou d'un proche avec accord de la personne. L'accès est gratuit pour l'utilisateur.



Besoins couverts

Accompagnement social et administratif

- Accompagnement administratif / social
- Informations et conseils juridiques

Accueil, orientation, évaluation, suivi

- Information / Orientation vers aides / soins



Modalités

Modalités d'intervention

À domicile

Au sein de la structure

Téléconsultation / Visio

Modalités de saisine

Orientation par Appui Santé (DAC)

Saisine directe



Formulaires d'accès

Saisine possible par courrier, téléphone ou mail auprès de la Préfecture, du Conseil départemental ou directement auprès des personnes qualifiées selon les départements.



Territoire d'intervention

Territoire : Départemental



Financement

L'intervention des personnes qualifiées est gratuite pour l'utilisateur, financée par le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé.

Reste à charge usager : Non



Annuaire liés

- <https://www.somme.fr/services/seniors/accueil-familial-et-etablissements/les-personnes-qualifiees/>

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **23 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/personnes-qualifiees>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane

